

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 6 du 15 février 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-44

modifiant le décret n° 2016-311 du 17 mars 2016 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.

Du 26 janvier 2018

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE .

DÉCRET N° 2018-44 modifiant le décret n° 2016-311 du 17 mars 2016 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.

Du 26 janvier 2018

NOR T R E R 1 8 0 0 0 6 6 D

Texte modifié :

Décret n° 2016-311 du 17 mars 2016 (JO n° 66 du 18 mars 2016, texte n° 6 ; signalé au BOC 12/2016 ; BOEM 170.1.2, 512.3.2).

Référence de publication : JO n° 22 du 27 janvier 2018, texte n° 10 ; signalé au BOC n° 6/2018.

JO n° 22 du 27 janvier 2018, texte n° 10